

3. La participation du Canada aux Nations Unies et à ses organisations 117
4. Les contributions financières du Canada à l'ONU 120
- a) Le budget ordinaire de l'ONU 120
 - b) Le barème des quotes-parts 120
 - c) Les contributions financières du Canada à l'ensemble des organismes des Nations Unies 121
 - d) Les contributions aux Nations Unies et aux agences spécialisées 121

D. SIGLES ET ABRÉVIATIONS 126

Nations Unies. Au cours de la séance de 1971 au secrétariat général de l'ONU, M. Keijzer, ministre canadien des Affaires étrangères, l'honorable Don Jamieson, député du Canada à l'occasion de cette journée a renouvelé l'assurance de notre soutien à l'Organisation. Son allocution est une introduction parfaite à nos commentaires sur les activités du Canada au cours de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. En voici le texte:

Au nom du gouvernement et du peuple du Canada, je désire vous transmettre ainsi qu'à tout le personnel nos meilleurs vœux à l'occasion du trente-deuxième anniversaire de la fondation de l'Organisation.

Dans le rapport que vous présenterez cette année aux membres des Nations Unies, vous nous avez mis en garde contre le danger que les gouvernements perdent confiance dans les institutions internationales si les discussions qui s'y tiennent ne donnent pas de résultats constructifs. Vous nous avez rappelé qu'il est facile de blâmer les institutions internationales pour des manquements qui découlent souvent directement de politiques ou d'actions gouvernementales contradictoires et vous nous avez exhortés à faire preuve de coopération et de sagesse politique.

Le Canada a pris à cœur votre mise en garde. Nous sommes en effet convaincus que si tous les membres ne s'unissent pas pour accroître l'efficacité des Nations Unies, les décisions importantes qui touchent le sort de l'humanité seront prises ailleurs et l'Organisation perdra tout son sens, ce qui, aux yeux du Canada, l'un des membres fondateurs et des principaux défenseurs de l'ONU, serait un tragédie.

Je puis vous assurer que le Canada fera tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter à l'ONU l'exécution du mandat qui lui a été confié aux termes de la Charte et qui demeure aujourd'hui aussi essentiel pour l'humanité qu'il l'était en 1945.